

Date : 22 mai 2025

## Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél. 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

## INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE

**Elus :** Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine / Alexandre Martin, vice-président en charge de la jeunesse et de la citoyenneté / Véronique Cornuault, vice-présidente en charge de la petite enfance / Jean-Paul Chaussoneaux, vice-président en charge des bâtiments.

## Pôle enfance Maurice-Caillon : visite de chantier

**A quelques mois de l'ouverture, la visite de chantier organisé ce 22 mai permet de visualiser les différents espaces. Le planning des travaux est respecté avec une ouverture du site programmée à l'automne.**

### Offrir des équipements de qualité aux familles du territoire

Dans le cadre de sa politique d'attractivité du territoire et désireuse d'accompagner au mieux les familles, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine se félicite de construire le nouveau pôle enfance sur l'ancien site Maurice-Caillon à Parthenay.

Avec ce pôle enfance, Parthenay-Gâtine souhaite consolider les services en direction de la petite enfance et de l'enfance au sein d'un équipement. Le site pourra accueillir de nouveaux effectifs.

Ce projet offrira tout le confort nécessaire et les fonctionnalités pour accueillir dans les meilleures conditions possibles :

- les familles, à la fois pour l'accueil des enfants mais aussi pour le soutien à la parentalité,
- Les agents et le personnel.

Le nouveau pôle abritera :

- Un établissement d'accueil du jeune enfant, multi accueil pour les moins de 3 ans, géré par l'association Relais des Petits,
- Le Relais petite enfance,
- Le Relais des parents et la direction petite enfance de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine,
- Un accueil de loisirs sans hébergement pour les + 3 ans.

## Trois nouveaux espaces et rénovation des extérieurs

Pour rappel, le projet comprend :

- La construction d'un EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) de 28 places, multi accueil pour les moins de 3 ans, avec un jardin clôturé,
- La construction d'un point info famille avec le Relais petite enfance (accompagnement des assistants maternels et des familles dans la recherche du mode d'accueil notamment) et un relais parent, avec un jardin clôturé,
- La reconstruction d'un accueil de loisirs de 3 à 17 ans d'une capacité pour 180 enfants avec espaces extérieurs de jeu,
- La création d'espaces paysagers, d'espaces de jeux et clôturation du site,
- La rénovation des extérieurs avec mise en accessibilité du site,
- L'amélioration des conditions d'accès et de stationnement.

## Des enjeux environnementaux et de fonctionnement

### - Enjeu environnemental :

Le site actuel présente des qualités paysagères intéressantes. La Communauté de communes souhaite préserver au maximum ses composantes.

Le futur bâtiment s'ouvre vers les espaces verts existants abritant de nombreux arbres. Sa toiture végétalisée crée une continuité visuelle vers le parc et est en harmonie avec la qualité paysagère du site.

Le futur équipement va améliorer la performance énergétique et le confort des constructions, tout en diminuant l'impact carbone en répondant à la nouvelle réglementation environnementale RE2020. L'orientation du bâtiment Nord-Sud permet de répondre aux besoins bio climatiques. L'orientation au Sud est privilégiée pour les espaces de vie. La double orientation permettra des ouvertures en période nocturne pour créer une ventilation naturelle très efficace.

Le bâtiment est protégé par deux couvertures en ossature bois du type toiture terrasse : une couverture en membrane adaptée pour la pose des panneaux photovoltaïques le long du mail et une couverture végétalisée formant un préau face aux espaces verts existants. La couverture végétalisée présente l'avantage de l'inertie thermique favorisant le confort d'été.

Les choix des matériaux biosourcés ont été faits par rapport au très faible impact carbone grâce à la structure bois et l'isolation en ouate. La charpente est faite en bois. Seuls, les dalles et murs de refends (mur porteur) sont en béton, choix fait pour l'inertie.

Les matériaux choisis sont les suivants :

- Mur bois de 200 mm avec de la ouate,
- Isolation en sol,
- Isolation en plafond en caisson bois avec remplissage avec 400 mm de ouate de cellulose,
- Menuiserie alu pour les baies.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la couverture de la zone logistique pour l'autoconsommation électrique. Une installation géothermique assurera le chauffage.

- **Mutualisation et optimisation des espaces**

La mutualisation de l'équipement est facilitée par des solutions d'aménagement simples, intuitives et accessibles à tous.

Le bâtiment est composé de deux ailes, l'accueil de loisirs et l'espace parentalité seront positionnés dans l'aile longitudinale et le multi accueil dans l'aile transversale. Chaque entité sera bien identifiée et accessible de façon indépendante.

Le bâtiment est prévu avec une faible hauteur qui s'ouvre d'une part, vers le mail d'accueil au nord et d'autre part vers les espaces verts existants au sud.

Les cours de récréation sont conçues en continuité avec les espaces d'activités.

- **Réduction des coûts de fonctionnement :**

Les travaux d'amélioration énergétique et d'optimisation de bâtiment réduiront les coûts de fonctionnement de service.

### **Le calendrier prévisionnel**

- 2024
  - Janvier 2024 : déménagement des services
  - Février : début de la déconstruction
  - 1<sup>er</sup> semestre 2024 : début des travaux
- 2025 : Travaux
- Novembre 2025 : ouverture du pôle

### **Le coût prévisionnel**

Le coût de la maîtrise d'œuvre, de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et des études s'élève à 584 973€ HT et le montant des travaux à 3 810 752,58 € HT

Le Pôle enfance sera subventionné à hauteur de 2 014 734,17 € :

- CAF : 1 178 000 €
- MSA : 89 511,17 €
- Etat : 600 000 €
  - o DETR : 400 000 €
  - o FNADT : 200 000 €
- FEDER : 100 000 € (demande en cours)
- Département des Deux-Sèvres : 47 223 € (fonds chaleur)